



**Saint-Zéphirin  
de Courval**

## RAPPORT DU MAIRE

Sur la situation financière terminée le 31 décembre 2019

Rapport présenté à la séance ordinaire du 1<sup>e</sup> juin 2020  
par le maire, monsieur Mathieu Lemire

À tous les citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire Mathieu Lemire présente et dépose le rapport annuel de la Municipalité exposant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2019.

## États financiers 2019

Les états financiers de l'année 2019 de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval ont été vérifiés par la firme « FBL » qui a déposé son rapport au conseil le 4 mai 2020. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 151 878 \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2019 était de 619 777 \$ excluant les réserves financières et fonds réservés de 178 474 \$. La dette à long terme incluant la dette en cours de refinancement et la part des organismes sous notre contrôle ou en partenariats s'élève 2 882 932 \$.

Depuis 2018, les nouvelles procédures ministérielles nous obligent à inclure notre participation à la RIGIDBNY et à la Régie Incendie Lac St-Pierre dans nos états financiers.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville.

<b>Sommaire des résultats à des fins fiscales</b> <b>Exercice terminé le 31 décembre 2019</b>			
	Budget 2019	Réalisation 2019	Consolidation avec les Régies
Revenus de fonctionnement	1 614 464	1 598 610	1 643 062
Charges	1 308 877	1 530 440	1 582 547
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>305 587</b>	<b>68 170</b>	<b>60 515</b>
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations		275 130	291 521
Coût des propriétés vendues		10 048	10 048
Gain ou perte de cession			
Remboursement de la dette à long terme	(243 500)	(228 093)	(238 292)
Affectations			
Activités d'investissement	(169 150)	(64 753)	(67 917)
Excédent (déficit) accumulé	107 063	91 376	91 376
<b>Total des éléments de conciliation à des fins fiscales</b>	<b>305 587</b>	<b>83 708</b>	<b>86 736</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>0</b>	<b>151 878</b>	<b>147 251</b>

## Rémunération des membres du conseil : année 2019

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- Un conseiller reçoit une rémunération de 250 \$ et une allocation de dépense de 125 \$ mensuellement;
- Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 750 \$ et une allocation de 375 \$ mensuellement;
- De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 50 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

## Informations 2019

Évaluation imposable agricole 2019 (aux fins de taxation 2019)	99 126 800 \$
Évaluation imposable générale 2019 (aux fins de taxation 2019)	43 798 900 \$
Évaluation non-imposable 2019 (École, édifices municipaux) :	3 227 600 \$
Évaluation foncière 2019	146 153 300 \$

## Conseil municipal 2017-2019

Monsieur Mathieu Lemire	maire
Monsieur Yvan Fréchette	conseiller #1
Madame Sylvie Jutras	conseillère #2
Monsieur Dany Caron	conseiller #3 (nov. 2017 à nov. 2019)
Madame Dany Drolet	conseillère #4
Madame Chantal St-Cyr	conseillère #5
Monsieur François Leclerc	conseiller #6

## Personnels de l'Hôtel de ville

Hélène Chassé, <i>g.m.a</i>	Directrice générale / secrétaire-trésorière
Kim Marin-Boissonnault	Adjointe
Dany Caron	Officier municipal / inspecteur municipal
Marie-Noëlle Lavertu	Agente communautaire
Angèle Lefebvre	Bibliothécaire

## Conclusion

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité toujours dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les employés et bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Mathieu Lemire